

Permanence CCV : Redevance spéciale pour les professionnels



La Communauté de Communes du Volvestre tiendra des permanences au sujet de la redevance spéciale pour les professionnels à la mairie de Rieux-Volvestre (Salle du Conseil) :

- Vendredi 9 octobre / 8h30-12h30
- Vendredi 23 octobre / 8h30-12h30
- Vendredi 6 novembre / 8h30-12h30

Pour en savoir plus : <https://www.volvestre.fr/redevance-speciale/>